



SERVICE
PÉRISCOLAIRE

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil Périscolaire

Site du Bouchet

2024/2025

Par Coraline BURDAIRON

Responsable de site

SOMMAIRE DU PROJET PEDAGOGIQUE

1. Présentation du site

- 1.1 Nature de l'accueil
- 1.2 L'Organisateur CCFG
- 1.3 Lieu d'implantation de l'accueil
- 1.4 Le public accueilli
- 1.5 La place de l'enfant

2.Objectifs principaux du projet éducatif du territoire

- 2.1 Présentation de la démarche éducative
- 2.2 Rappel des objectifs principaux

3.Les intentions éducatives de l'équipe

- 3.1 Les valeurs principales de projet pédagogique
- 3.2 Les objectifs du projet pédagogique

4.Les activités

- 4.1 Détails et grandes lignes des projets
- 4.2 Les projets d'animation de l'équipe

5.Le fonctionnement du site périscolaire

- 5.1 Le projet de fonctionnement et journée type
- 5.2 Les règles de vie
- 5.3 Rôle du responsable de site
- 5.4 Rôle de l'équipe d'animation
- 5.5 Les temps de réunion
- 5.6 Pendant les mercredis et les vacances scolaire
- 5.7 La restauration collective
- 5.8 La communication avec la famille

6.Evaluation

1.Présentation du site

1.1 Nature de l'accueil

Il existe 9 sites périscolaires sur le territoire de la CCFG, ainsi que 5 restaurants scolaires et 2 accueils de loisirs sans hébergement. Il s'agit d'établissements recevant du public (ERP) de type R.

Les accueils sont soumis à une déclaration auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

Les accueils sont soumis à différents taux d'encadrement :

	Accueils périscolaires	ALSH mercredis	ALSH vacances
Moins de 6 ans	1 animateur pour 14 enfants	1 animateur pour 10 enfants	1 animateur pour 8 enfants
Plus de 6 ans	1 animateur pour 18 enfants	1 animateur pour 14 enfants	1 animateur pour 12 enfants

Le point névralgique du service enfance se situe à la :

Maison de l'enfant Pierre Huet

300 Avenue de Staufen

74130 Bonneville

0450034213

Parmi ces 9 sites périscolaires, il y a le :

Site périscolaire du Bouchet..

N° tel : 06.07.05.52.13

Numéro déclaration SDJES :0740130AP000824

Adresse :96,rue du Comte Vert.

74130 Bonneville

Avec une capacité d'accueil de 14 maternelles et 18 élémentaires, soit une capacité totale de 32 enfants.

1.2 L'organisateur

Située en région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le département de la Haute-Savoie,

la Communauté de Commune Faucigny-Glières (CCFG) est au cœur de la vallée de l'Arve entre Genève, Chamonix et Annecy. Elle regroupe 7 communes : Vougy, Contamine-sur-Arve, Ayze, Glière-Val-de-Borne, Marignier, Brison, Bonneville. En 2023, elle possède une population de 27 163 habitants.

La CCFG fut créée le 1^{er} janvier 2006 lors de la mutualisation des services proposée par les différentes communes. Un conseil composé d'élus communautaires (dont le Président est M. VALLI) dirige les différents services. Son siège se situe au 6 place de l'hôtel de ville, 74130 Bonneville.



La CCFG a la compétence de l'enfance. Il y a 2 modes de gestion :

- 4 communes en gestion directe : Bonneville, Vougy, Contamine-sur-Arve et Ayze.
- 3 communes en délégation de service public : Marignier, Brison et Glières-Val-De-Bornes

Tous les accueils périscolaire se situent à l'intérieur des écoles de la commune qui dépendent de la CCFG.

Site périscolaire du Bouchet :

Le site périscolaire est donc implanté au sein même de l'école du Bouchet. L'accueil périscolaire du Bouchet est implanté au 96, rue du Comté Vert, au cœur du quartier du Bouchet à Bonneville.

1.3 Le public accueilli

Les enfants de 3 à 10 ans habitant dans les communes rattachées à la CCFG sont inscrits au site périscolaire correspondant à leur école de référence.

Tous les enfants ayant été inscrits auprès du Pôle Administratif enfance peuvent bénéficier des services d'accueils péri et extra scolaires que propose le service enfance.

1.4 La place de l'enfant

L'enfant est considéré comme un individu à part entière, capable d'exprimer ses désirs, de faire des choix et de les communiquer aux autres.

L'enfant est, pour toute l'équipe, au centre des préoccupations

Accueillir un enfant c'est d'abord lui créer un lieu d'accueil avec des repères lui garantissant une sécurité affective, morale, psychologique et physique. Nous avons fait le choix d'être porteur de laïcité, de solidarité, de partage, de civisme et d'égalité.

Les rythmes et besoin de l'enfants sont pris en compte respectant son âge, son histoire, sa personnalité....

Les activités et projets proposés sont adaptés au besoin et développement de l'enfant.

Le personnel professionnel de l'animation tient à ce que l'enfant prend plaisir à partager des moments ludiques, et découvertes et distraction au sein des accueils périscolaire et de loisir.

L'enfant est valorisé dans la création de ses projets, ses choix.

L'accueil Périscolaire et extrascolaire c'est un lieu ouvert à tous, dans lequel l'épanouissement de chacun sera l'une de nos priorités principales.

Nous souhaitons permettre l'accès aux loisirs pour tous, quelles que soient les origines géographiques, sociales et culturelles. Cette ouverture confronte les enfants à la différence et aux richesses de la diversité en développant des comportements de solidarité, de coopération, d'entraide et de tolérance.

2.Objectifs principaux du projet éducatif du territoire

2.1 Présentation de la démarche éducative

La démarche des intentions éducatives du service enfance s'inscrit dans le cadre de l'élaboration d'un projet éducatif de territoire de la communauté de Commune de Faucigny Glières : le PEDT

Ce document se définit selon les axes suivants :

- Les caractéristiques générales du territoire de la CCFG (présentation des communes, infrastructures et équipements du service public pour l'ensemble des territoires de la CCFG)
- La nature du public concerné : Les familles
- Ses différentes structures d'accueils pour le public enfant,

- La présentation des acteurs et partenariat contribuant aux mêmes valeurs et intentions éducatives, avec l'objectif principal est de respecter l'intérêt de l'enfant vis-à-vis de ses besoins.
- L'organisation du service Enfance (lieu d'accueils de loisir, périscolaire, restauration collective, accueils de loisir, modalité d'inscription...)
- Les différents acteurs, partenaires contribuant aux valeurs éducatives du projet.
- Les grands objectifs généraux pour répondre au mieux des besoins et au développement de l'enfant au sein de toutes les structure d'accueils recevant ce public.

2.2. Rappel des objectifs principaux

De ce projet éducatif de territoire de la CCFG en découlent cinq grands objectifs principaux :

- Renforcer la coopération au sein de la communauté éducative
- Adapter nos pratiques éducatives aux besoins fondamentaux des enfants
- Améliorer l'accueil des enfants les plus fragiles
- Diversifier le paysage culturel, artistique et sportif des enfants
- Développer leur sensibilité à la nature et au vivant

3. Les intentions éducatives de l'équipe

3.1 Les valeurs principales de projet pédagogique

Veiller à transmettre de la transparence :

Le projet pédagogique est un document informant les intentions et objectifs éducatifs de la structure auquel l'enfant est confié.

Inspirer la confiance :

C'est également un document officiel que chaque structure d'animation doit posséder, en cas de demande de tout interlocuteurs de près ou de loin à la structure.

C'est un guide pour les parents et autres partenaires pour être informé du fonctionnement, des projets d'animation de la structure.

Garantir un professionnalisme :

C'est un outil de travail, guidant les professionnels de l'animation à amener leurs projets en répondant aux objectifs demandés.

A partir des objectifs éducatifs de la structure, le responsable et l'équipe d'animation sont garants de répondre aux objectifs énoncés proposant au public des actions et projets en lien avec les thématiques d'objectifs.

3.2 Les objectifs du projet pédagogique :

L'orientation des objectifs s'est déterminée en se basant sur certains besoins du public des temps périscolaire inscrits :

Pour le site périscolaire du Bouchet voici les objectifs éducatifs retenus :

Adapter nos pratiques éducatives aux besoins fondamentaux des enfants :

- En Favorisant l'épanouissement de l'enfant, en répondant au mieux à ses besoins éducatifs.
 1. Lors des temps d'aide aux leçons, répartir des enfants par groupe de niveau. Afin de faire les devoirs ensemble, action en collectif pour apprendre les mêmes leçons et tendre la prestation vers du qualitatif
 2. Valoriser les choix de l'enfant en le laissant décider de ses actions : il a le choix de venir en aide à un enfant pour ses devoirs, l'aider à le faire réciter, lire , ou d'avoir un moment pour lui calme par de la lecture ou jeux éducatifs (mots mêlés, sudoku, lecture libre)
 3. Maintenir un suivi des devoirs avec les parents et l'équipe éducative : validation des devoirs effectués dans l'agenda, et communication aux parents post aide aux leçons...

Diversifier le paysage culturel, artistique et sportif des enfants

- En permettant aux enfants de découvrir et de pratiquer des activités variées.
 1. Motiver le groupe d'enfant à des ateliers ou jeux collectifs divers et variés s'adaptant au développement et à l'envie du public. L'équipe d'animation est forte de proposition et de technique créative variée.
 2. Impulser des temps de sensibilisations d'animations. Ces ateliers sont proposés selon le projet d'animation à l'année de chaque animateur, à raison d'un jour par semaine pour chaque thématique de projet d'animateur.

Implication des animateurs dans leur projet d'animation avec les enfants sensibles à la thématique d'animation proposée par exemple :

 - création d'une histoire via un support « visuel vivant » sur la base du projet commun de l'équipe,
 - atelier d'animation lié à l'Art
 3. Valoriser les projets d'équipe et des enfants dans l'année par l'invitation au public d'un temps de moment convivial. Invitation communiquée par mailing et affiches

Développer leur sensibilité à la nature et au vivant

- En sensibilisant les enfants à les rendre « éco citoyen » de leur environnement naturel

Des projets d'animation sont liés à cet objectif, des actions comme :

 1. Sensibiliser le public au tri des déchets, à leur devenir, ateliers par des outils/support ludiques, par d'éventuelles rencontres partenaires professionnels extérieurs pour enrichir davantage cette notion de respect de son environnement qui nous entoure mais également aussi de ce que nous consommons.
 2. Participer selon la thématique, du concours en lien avec la semaine du développement durable qu'organise la municipalité chaque année.
 3. Elaborer un espace « nature et découverte » se matérialisant par le biais du jardinage, de l'évolution du monde végétale, et animal, des bonnes associations et fruits et légumes, l'alimentation de saison...

4. La notion de l'Antigaspi est réfléchi également lors des temps de repas, un travail tout au long de l'année est en cours de réflexion en lien avec des partenaire locaux.

Un projet artistique autour des « super légumes et fruit » est envisagé afin de permettre de découvrir les incroyables bienfaits des fruits et légumes de saison.

4. Les activités

4.1 Les grandes lignes du projet d'équipe et projet d'animation

L'équipe d'accueil périscolaire au cours des premières réunions, s'est penchée sur comment peut-on mettre en commun toutes nos idées de projet /animation sur une base commune et répondant assez largement aux objectifs attendus tout s'adaptant au public et à son intérêt des idées de projets...

L'accueil périscolaire du Bouchet accueille un petit groupe d'enfants de la petite section maternelle au CM1 tout âge confondu, ils sont environ une quinzaine chaque soir à être inscrit à l'accueil du soir.

Il fallait donc que la base commune des projets réponde et donne envie aux enfants de pouvoir s'intéresser et découvrir des thématiques d'activités de leur choix.

Et s'est ainsi par discussion, échange d'idée de la thématique générale s'est trouvée :

« C'est l'histoire d'un Gnome ... »

Cette phrase, cette thématique s'ouvre sur la plupart des projets d'animation de chaque animatrice du périscolaire :

- C'est l'histoire un Gnome qui n'avait pas de prénom (participation commune autour d'un prénom a notre mascotte de l'année)
- C'est l'histoire d'un Gnome qui a avait envie d'aventure : **projet « histoire vivante »**
- C'est l'histoire d'un Gnome qui se demandait c'est quoi l'art avec un grand A : **Projet découverte de l'Art**
- C'est l'histoire d'un Gnome qui n'aimait rien : **projet super légume/anti gaspi**
- C'est l'histoire d'un Gnome qui rêvait d'un monde plus vert: **projet éco terrestre**

Et plein d'autre histoire de ce gnome curieux de découvertes sportives, culturelle et artistique à venir...

5. Le fonctionnement du site périscolaire

5.1 Le projet de fonctionnement et journée type

Site Périscolaire du Bouchet

Activité Périscolaire matin : 6h55/8h20

Présence de 2 animateurs le matin :

-1 animateur pour emmener les maternelles et élémentaires devant les classes à 8h20.

-1 animateur pour emmener les enfants **au départ** du bus pour les enfants scolarisés à AYZE et ANGELE ET Jules Nicollet .

Départ 8h15, elle emmène avec elle les enfants inscrits au bus qui sont présents au périscolaire.

Les animateurs, ont les missions suivantes à savoir :

L'anticipation de la prise en charge du temps du midi :

- Pointage des enfants venant sur la restauration scolaire, ainsi que l'API et l'étude surveillée sur des fiches plastifiées (remettre devant les portes de chaque classe),
- Lister sur le tableau « Valrex » les enfants en élémentaire mangeant à ce jour à la cantine
- Liste récap du nombre de régimes particulier (sans porc, sans viande, PAI) selon le menu du jour à pointer sur la fiche plastifiée (le menu se situe à l'entrée de la salle API)
- Vérifier la température du frigo et le noter sur le document approprié

Cette préparation permet le midi d'être plus réactif et prêt pour la prise en charge des premières classes sorties.

Les animateurs sont force de proposition d'activités et jeux.

A 8h10, rangement de la salle.

Les enfants aident aux rangements de la salle, se préparent et sont accompagnés par les animateurs qui les accompagnent devant leur classe

En cas d'absence d'un des animateur, une liste de contact de responsable de site assurant le temps du matin doit être contacté afin de détacher un agent pour combler l'absence. (voir tableau répartition accueil du matin, TERRITOIRE2)

Restauration scolaire :11h15/13h30

-Prise en charge des élémentaire (11h25) dans leur classe pour se ranger entre la classe devant le banc vers, coté maternelle

-Prise en charge des maternelle(11h15/20) au retour de la récréation. PS devant leur classe puis MS à leur bancs respectifs scolaire

Puis rassemblement des maternelles en face des toilettes, tour toilette



Prendre le PAI de l'enfant si besoin dans sa classe (Avant prise en charge).

Les enfants vont manger à L'Ecole d'Ayze.

Départ en bus école vers AYZE 12h35

Départ en bus AYZE vers école12h40/45

-les maternelles sont servis à tables par les animatrices en collaboration avec l'équipe d'Ayze. Les maternelles s'installent sur les tables à l'entrée et les élémentaire avec un plateau vont au fond du réfectoire

- les élémentaires passent par le self. Ils ont le choix de passer soit à 12h ou 12h15 et les animateurs contrôlent leur passage par l'intermédiaire de « Valrex » un début et fin du self : les enfants récupèrent leur fiches T correspondant à leur prénom et les remettent ensuite dans un autre « Valrex » à la fin de la prise de plat.

Les élémentaires avant et après repas jouent dans la cour avec les enfants de l'école d'Ayze .

A 12h40, une des animatrices lance un appel en tapant des mains indiquant aux enfants en élémentaire du Bouchet de se rassembler et se mettre en rang.

En ce qui concerne les régimes alimentaires, les fiches T sont symbolisées par des pictogrammes symbolisant et régime alimentaire particulier, le personnel de service en a la connaissance.

De 13h à 13h20 :

Retour sur le site du Bouchet

En fonction de l'heure d'arrivée les maternelles peuvent jouer quelques minutes avant vont de se préparer pour la sieste (petite section) et temp calme pour les moyennes sections(lecture).

Les élémentaires sont dans la cour jusqu'à 13h18, puis après sont accompagnés par les animatrices devant leur classe, les sollicitant a passer aux toilettes avant.

Activité Périscolaire du soir et Aide Aux Leçons :

La prise en charge s'effectue à partir de 16h20/25 pour toutes les classes.

Le gouter se fait dans la salle API, et parfois à l'extérieur lorsque les conditions le permettent.

Après le gouter, un petit temp libre (défoulement) est proposé aux enfants jusqu'à 16h45.

A 16h45 :

L'Aide Aux Leçons s'effectue dans une des classes attitrée.

Un temps d'activité cadré (projet d'animation) est proposé et en parallèle d'un temp d'activité « libre » proposition de lecture, petit jeux divers/création ou jeu extérieur selon météo.

Navette Bus



Navette Ayze, un agent de service d'entretien qui prend en charge les enfants à 16h30 et les remet à leur parents si besoin ou nous les remet .Si besoin un animateur prend en charge l'enfant inscrit sur le temp périscolaire à l'arrivée de la navette devant l'école à 16h40

Navette AJN un animateur (du site du Bouchet) va récupérer les enfants inscrits au périscolaire rattaché au Bouchet à l'arrivée de la navette et fais le lien avec l'agent du transfert à 16h55.

5.2 Les règles de vie

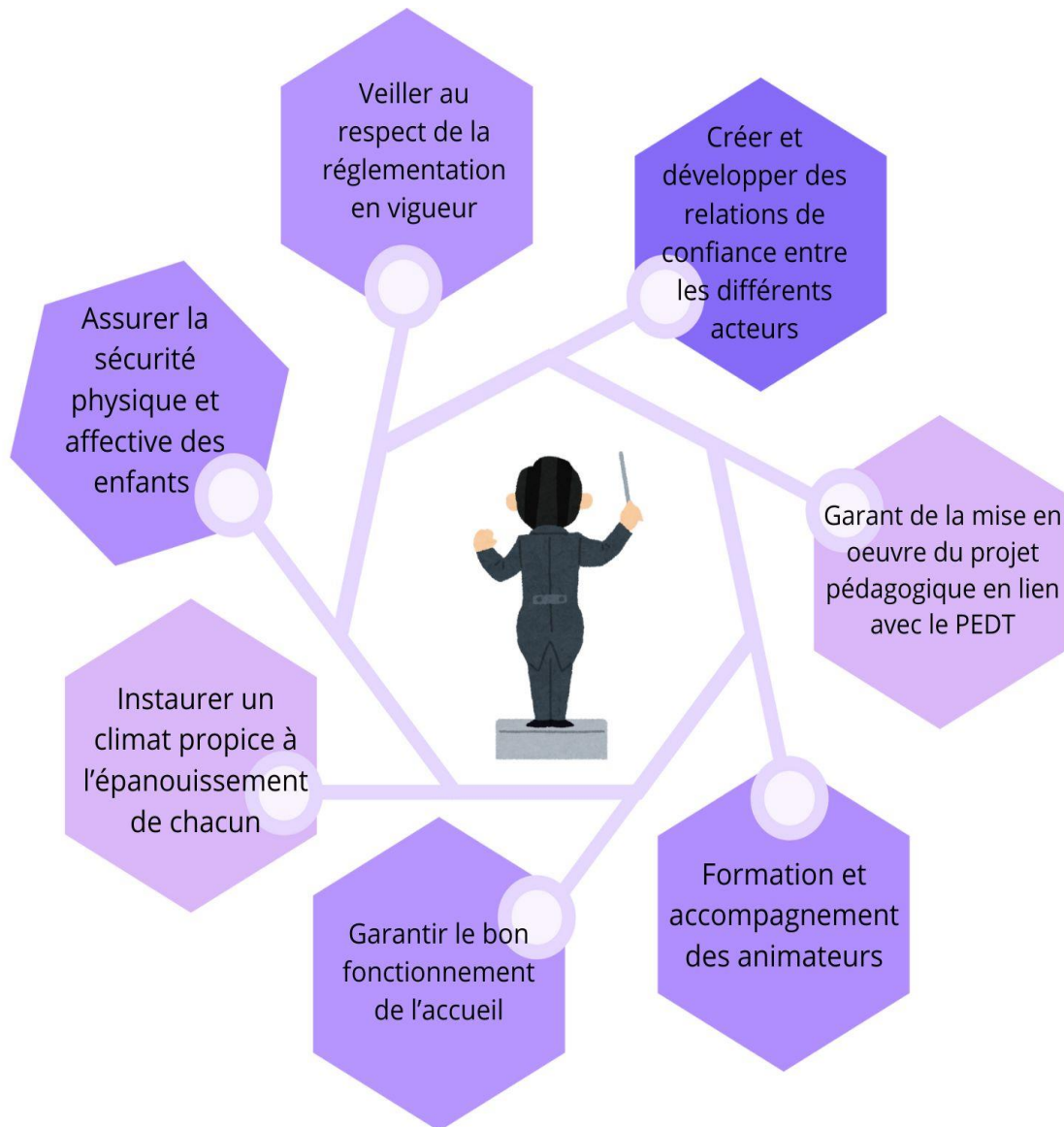
Dans toute structure accueillant des enfants, l'accueil périscolaire est garant d'appliquer des Règles de vie communes : périscolaire / école

- Respecter les autres enfants et les adultes.
- Respecter et ranger le matériel.
- Tout comportement violent est strictement interdit.
- S'exprimer avec respect et politesse.
- Respecter les règles d'hygiène (propreté des lieux et de la personne).
- Respecter l'environnement.
- L'introduction d'objets et de produits dangereux est interdite.
- Les bonbons et autres sucreries sont interdits sauf dans le cas d'un goûter d'anniversaire.
- Les jouets et objets personnels sont strictement interdits à l'école
- Le port des bijoux est vivement déconseillé et les adultes ne gèrent pas les pertes éventuelles.

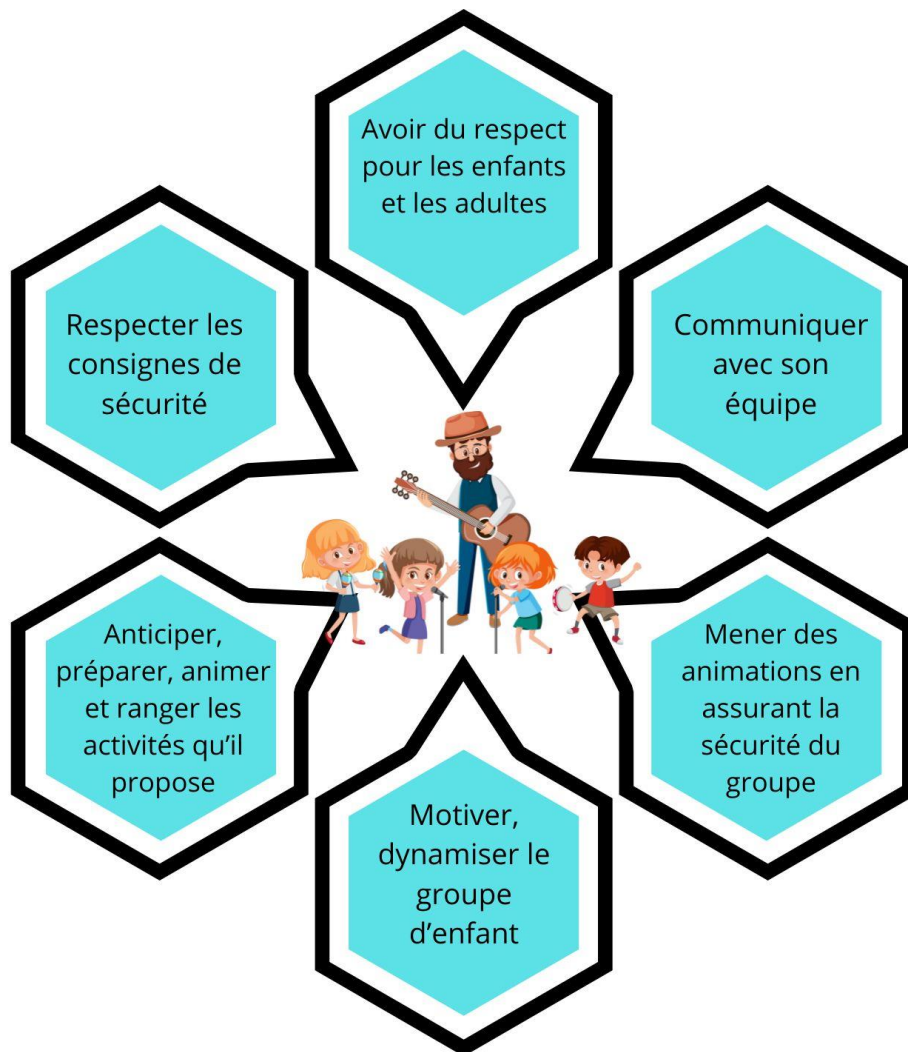
SÉCURITÉ DANS LES LOCAUX

- Se déplacer sans courir, de manière calme.
- Ne pas jouer dans les toilettes.
- Ne pas entrer dans les classes sans y être autorisé
- enlever ses chaussures avant d'entrer dans une salle
- ne pas sortir de l'école sans l'autorisation d'un adulte (animateur, maitresse, parent)

5.3 Le rôle et responsabilité du responsable de site



5.4 Rôle et missions de l'animateur



5.5 Présentation de l'équipe d'animation du site périscolaire du Bouchet



SERVICE
ENFANCE

Accueil périscolaire
Matin: 7h/8h10
Soir: 16h55/18h25

L'équipe de l'accueil périscolaire
du Bouchet
vous souhaite la bienvenue



"JACK"



Gwenaelle MUNOZ



Justine BRANGER



Christelle KRALIK GROER



Magali GALOUSTOFF



Coraline BURDAIRON
Responsable de site

Contact:

Responsable de site: 06.07.05.52.13

mail: perisco.bouchet@ccfg.fr



Les temps de réunion du site périscolaire a lieu tous les jeudis après-midi sur le site périscolaire du Bouchet.

Il se peut qu'une réunion générale de service soit prévu durant ses temps de réunion de site et dans ce cas le lieu de la réunion soit déplacé.

Le temps de réunion de site est compris entre 1h15 et 1h30 selon les temps de contrat heure de chaque animateur.

C'est un temps d'échange important, des informations relatives au bon fonctionnement du service sont données.

Le type de réunion peut changer selon la thématique, le sujet abordé.

Cela peut se traduire par une réunion informative (information venant du service, nouveau protocoles, révisions pratiques de travail...), travail en groupe sur une réflexion autour d'un thème, travail sur le projet de chaque animatrice, préparation d'activité du projet....)

En générale la réunion commence toujours par un tour d'échange de ressentit de chacun.

Puis vient l'ordre du jour, et les questions diverses avec la fin de la réunion.

5.6 Organisation pendant les vacances scolaires et mercredi

Pour les vacances scolaires et mercredi :

Deux sites d'accueil de loisir sont ouverts pendant les vacances.

- La maison de l'enfant Pierre HUET
- Le site périscolaire de Contamines (sauf Noel, et Août)

A amont des vacances scolaire, et mercredis, les équipes d'animation travaillant pour cette période se réunissent entre 2 et 4 fois avant le début de la période travaillée.

Les équipes avec leur directeur, élaborent un programme d'activité en rapport avec une thématique unique pour les deux centres de loisir.

Les équipes sont forces de propositions d'activités valorisant leurs compétences professionnelles.

Des activités diverses et variées sont proposées, des interventions de prestataires et sorties sont également prévues dans le programme d'animation est envoyé aux parents.

Les repas et goûters des enfants sont pris la plupart du temps sur le lieu de l'accueil de loisir.

Les inscriptions sont ouvertes aux parents 3 semaines avant le début de la période (pour les vacances) .

5.7 Organisation pendant la restauration collective :temps périscolaire.

Pour le site du Bouchet, les enfants se rendent en bus tous les midis à l'école d'Ayze à Lucie Aubrac pour la restauration collective.

Le prestataire des repas se nomme Leztroy, une entreprise de restauration collective locale située dans la vallée préparant les repas et desservant de nombreuses collectivités (crèches, scolaire, ehpad...)

Les enfants de maternelle sont servis à table, les animatrices avec le personnel de service, sont présentes et servent les enfants tout au long du repas

Pour les élémentaire, c'est sous forme de « self » qu'ils prennent leur repas et signalent par une organisation de fiche T sur Valrex qu'ils ont bien pris leur repas.

Plusieurs temps de services sont proposés aux enfants, leur permettant de choisir s'ils souhaitent manger dès leur arrivée ou bien 15 minutes plus tard environ. Un signal de clochette leur indique le service suivant.

Les enfants du Bouchet partagent ce temps avec les enfants d'Ayze. Une seule équipe Bouchet/Ayze assure la sécurité totale des enfants sur le temps méridien la communication et la cohésion des deux équipes est un point important.

5.8 Communication avec les familles

Les familles sont informées par plusieurs types de communication :

En effet, pendant l'accueil du périscolaire, les parents sont accueillis par l'équipe d'animatrices du matin et du soir principalement.

En ce qui concerne une information collective pour annoncer un évènement concernant les différents temps périscolaire, les parents sont pour la majorité informé par mailing, et affiches sur tableaux d'information situé à l'entrée de l'école.

Pour une information concernant personnellement un enfant, le parent est informé par téléphone (accident, comportement) et oralement par la responsable de site en premier lieu.

Les parents ont également la possibilité de communiquer via un contact téléphonique, un mail générique à l'accueil périscolaire, en direct avec le responsable de site ou l'équipe qui transmettra l'information au responsable.

En ce qui concerne toute la partie inscription, facturation, absence de l'enfant au périscolaire, les parent communique directement auprès du Pole Administratif Enfance soit par contact téléphonique, mail, accès portail famille, en direct via un rendez-vous.

6.Evaluation

L'évaluation du projet pédagogique permet d'analyser les différents objectifs opérationnels atteints du site et en expliquer pour quelle raisons ils ont été partiellement atteint, atteints.

Cette évaluation va déterminer quelles ont été les résultats sur du quantifiable à savoir :

- Le nombre de participants qui ont eu de l'intérêt a/aux projet(s par exemple...
- La durée estimée a-t-elle été respectée ?
- Les moyens financiers ont-ils été tenu etc...

Cette analyse permettra d'en expliquer les différentes étapes de chaque projet réalisé ou partialement atteint.

Cette évaluation sera réalisée en fin d'année scolaire et lorsque qu'un projet s'est réalisé.

L'évaluation de chaque projet sera élaborée par le responsable de site et le meneur du projet pour analyser le projet, mais aussi de réfléchir aux points d'amélioration à entreprendre lors d'un nouveau type de projet.